



AMTM - Assurances Maritimes et Transports MADER & les Associations de Plaisanciers....

A tous les Plaisanciers,

Depuis plusieurs années, le Cabinet AMTM a mis en place un contrat spécifique réservé aux membres des Associations de plaisanciers.

En plus des conditions de nos contrats d'assurance plaisance, ce partenariat apporte plusieurs avantages pour les membres de l'Association, comme :

Référence Agence :

AUPPM

Vos Interlocutrices :

Mlle Laure ALLOCHON
Responsable Production
Ligne Directe : 33 (0)5 46 41 97 67
Email : laure.allochon@mader.fr

Mme Céline BLANDIN
Responsable Sinistres
Ligne Directe : 33 (0)5 46 41 94 29
Email : celine.blandin@mader.fr

- Une Réduction automatique de 10 % de la prime sera appliquée sur votre devis
- L'exonération de votre franchise dès le 1er Sinistre déclaré.
- Une Ristourne pour Non Avarie : Si aucun sinistre n'est enregistré dans l'année, vous bénéficierez automatiquement d'une remise de 10 % de votre cotisation H.T. à valoir sur la prochaine échéance.
- Une Privation de Jouissance : En cas d'immobilisation de votre unité entre le 1er juin et le 30 septembre de chaque année mettant en œuvre l'une des garanties du contrat, il est prévu une indemnité journalière.
- La possibilité de participer aux Régates inscrites au calendrier de la Fédération Française de Voile.
- La gestion des contrats et des sinistres est organisée en interne par l'équipe AMTM....

Notre but est de vous apporter un conseil fiable pour l'Assurance de vos bateaux.

Alors n'hésitez pas à faire votre demande de devis sur notre site AMTM :

<https://www.amtm.fr/devis-en-ligne/>

Pour toutes questions, je vous invite à me contacter sur ma ligne directe :

Laure ALLOCHON

Responsable Production Plaisance

Ligne directe : 05 46 41 97 67

laure.allochon@mader.fr

AMTM
Assurances Maritimes et Transports MADER
Courtier en Assurance

Immeuble le Challenge
Bd de la République - BP 93004
17030 LA ROCHELLE - Cedex 01 - FRANCE

Tél. : +33 5 46 41 20 22 (prix d'un appel local)
Email : info@mader.fr
www.amtm.fr

SAS au Capital de 40 000 Euros
R.C.S. LA ROCHELLE N° 419 785 068
APE 6622Z
Siret N° 419 785 068 00018
Filiiale à 100 % de la SARL Assurances MADER au capital de 450 000 €

Garantie Financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes au code des assurances.

SAS AMTM exerce comme courtier en assurance conformément aux dispositions de l'article L520-1-2 b

La liste des fournisseurs avec lesquels nous travaillons est à votre disposition sur simple demande.

Inscrit à l'Orias sous le N° 07 000 627
www.orias.fr

Sous l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR
4 Place de Budapest - CS 92459
75436 PARIS Cedex 9 - FRANCE
www.acpr.banque-france.fr

En cas de réclamations :
AMTM - Service Réclamations
Bd de la République - BP 93004
17030 LA ROCHELLE - Cedex 01 - FRANCE
Tél. : +33 5 46 41 94 29 (prix d'un appel local)
Email : reclamations@mader.fr

En cas d'échec de votre réclamation, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance une fois que le délai des 60 jours soit passé à compter de sa date d'envoi « Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 Avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND - FRANCE».

